Cas de gale au collège

publié le 13/12/2012 - mis à jour le 17/09/2014

Prahecq, le 13 décembre 2012.

Un cas de gale nous a été signalé dans l'établissement scolaire. L'élève a été traité et bénéficie d'une prise en charge adaptée. Les mesures d'hygiène ont été renforcées au sein de l'établissement.

La gale est une maladie fréquente et bénigne qui peut concerner tout le monde. Elle se traduit par une envie intense de se gratter plus particulièrement le soir et peut être particulièrement incommodante.
Pour être guéries, les personnes atteintes doivent absolument être traitées. C'est une maladie contagieuse qui se transmet par des contacts "peau à peau" prolongés. Le mobilier scolaire, les cahiers ou stylos ne peuvent pas transmettre la maladie.
Afin d'éviter tout risque d'épidémie, nous vous demandons de bien vouloir consulter votre médecin traitant en cas de démangeaisons ou de lésions cutanées et d'en informer la direction du collège si le diagnostic est confirmé.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.